

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
régionale de comté de Bécancour**

Procès-verbal de la **session régulière** du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Bécancour, **séance du 9 février 2011**, tenue à Ville de Bécancour (secteur Gentilly) à **20h00** sous la présidence de M. Maurice Richard, préfet de la MRC de Bécancour et maire de ville de Bécancour, à laquelle sont représentées les municipalités suivantes :

Ville de Bécancour	- M. Fernand Croteau, représentant
	- M. Mario Gagné, représentant
	- M. Guy Richard, représentant
Deschailons sur St-Laurent	- M. Christian Baril, maire
Fortierville	- M. Normand Gagnon, maire
Lemieux	- M. Jean-Louis Belisle, maire
Manseau	- M. Guy St-Pierre, maire
Parisville	- M. Maurice Grimard, maire
Ste-Cécile de Lévrard	- M. Simon Brunelle, maire
Ste-Françoise	- M. Mario Lyonnais, maire et préfet suppléant
Ste-Marie de Blandford	- Mme Ginette Deshaies, maire
Ste-Sophie de Lévrard	- M. Jean-Guy Beaudet, maire
St-Pierre les Becquets	- M. Jean-Guy Paré, maire
St-Sylvère	- M. Claude Beaudoin, maire

et tous formant quorum.

Assistent également à cette séance :

- Mme Line Villeneuve, secrétaire-trésorière adjointe
- M. Michel Côté, aménagiste

1. **PRÉSENCES ET VÉRIFICATION DU QUORUM**
2. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
3. **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Après la prière d'usage et l'ouverture de la séance, on procède à la lecture du projet d'ordre du jour.

**RÉSOLUTION # 2011-02-11
adoption de l'ordre du jour**

SUR PROPOSITION DE Monsieur Mario Gagné

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS que l'ordre du jour soit accepté tel quel en laissant l'item AFFAIRES NOUVELLES ouvert.

ADOPTÉE

L'ordre du jour se lit comme suit :

1. PRÉSENCES ET VÉRIFICATION DU QUORUM
2. OUVERTURE DE LA SÉANCE
3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 4.1 Séance du 24 novembre 2010
 - 4.2 Séance du 19 janvier 2011
5. INTERVENANTS
 - 5.1 CLD
 - 5.1.1 Pacte rural
6. FINANCES
 - 6.1 Liste des recettes et déboursés
 - 6.2 Liste des comptes à payer
 - 6.3 État du budget
7. ADMINISTRATION
 - 7.1 Correspondance
 - 7.2 Embauche du directeur général
 - 7.2.1 Engagement de la firme
 - 7.2.2 Profil du candidat
 - 7.2.3 Appel de candidatures – coûts prévus
 - 7.2.4 Étapes à venir
8. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
 - 8.1 Demande à portée collective (article 59)
 - 8.1.1 Volet I : bilan et suite
 - 8.1.2 Volet II : rencontre
 - 8.2 Modifications du schéma d'aménagement et de développement révisé
 - 8.2.1 Premier projet de règlement : tourisme
 - 8.2.2 Premier projet de règlement : zones de mouvement de sol
 - 8.3 Comité consultatif agricole : projet de règlement et avis de motion
 - 8.4 Tourbière du Lac Rose : demande d'autorisation à la CPTAQ

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
régionale de comté de Bécancour**

- 9. GÉNÉRAL
 - 9.1 Nominations à la Commission et comités
 - 9.2 Invitations / colloques
 - 9.3 Demandes d'appui / aide financière
 - 9.3.1 Centre de la Biodiversité
 - 9.3.2 ARDECQ
 - 9.3.3 URLSQ – prix Dollard-Morin 2011
- 10. AFFAIRES NOUVELLES
- 11. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 12. LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

4. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

4.1 Séance du 24 novembre 2010

**RÉSOLUTION # 2011-02-12
adoption du procès-verbal – séance du 24 novembre 2010**

SUR PROPOSITION DE Madame Ginette Deshaies

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS que le procès-verbal de la séance du 24 novembre 2010 soit accepté tel quel avec dispense de lecture.

ADOPTÉE

4.2 Séance du 19 janvier 2011

**RÉSOLUTION # 2011-02-13
adoption du procès-verbal – séance du 19 janvier 2011**

SUR PROPOSITION DE Ginette Deshaies

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS que le procès-verbal de la séance du 19 janvier 2011 soit accepté tel quel avec dispense de lecture.

ADOPTÉE

5. INTERVENANTS

5.1 CLD

5.1.1 Pacte rural

Mme Diane Daviault fait rapport des recommandations de la commission d'aménagement relativement au Pacte rural.

**RÉSOLUTION #2011-02-14
pacte rural 2007-2014
acceptation de dossiers**

CONSIDÉRANT les projets présentés à la commission d'aménagement du 7 février 2011 ;

CONSIDÉRANT la recommandation de cette dernière ;

SUR PROPOSITION DE Monsieur Jean-Guy Paré

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS d'accepter le projet suivant :

Projet	Année		Montant	Enveloppe	Coût total du projet
	civile	MAMROT			
SOS Stop Cannabis <i>MRC de Bécancour</i>	2011	2011/12	2,000 \$	régionale	2,500 \$

ADOPTÉE

Mme Daviault informe par la suite les membres du conseil que le fonctionnement de la Solide sera modifié. Elle les invite aussi à la rencontre exploratoire de Défi On Recycle (Chambre de commerce et d'industrie de Bécancour) qui aura lieu le vendredi 25 février prochain au club de golf de Gentilly.

6. FINANCES

6.1 Liste des recettes et déboursés

Les recettes, pour la période du 20 janvier au 9 février, sont de 14,730 \$ (subventions, vente de bois, factures diverses, v/t 2011, permis d'abattage, TPS TVQ).

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
régionale de comté de Bécancour**

Les déboursés pour la même période sont de 151,420 \$ (salaires, déplacements, DAS, fournitures de bureau, cotisations et abonnements, entretien équipement, climatisation poste SQ, avis publics, avis juridiques, suivi du plan de développement, stationnement poste SQ, entente 911, transport de bois, colloques, location équipements, aliments, programmes de rénovation, pacte rural).

6.2 Liste des comptes à payer

**RÉSOLUTION # 2011-02-15
acceptation des comptes à payer au 9 février 2011**

CONSIDÉRANT le certificat de disponibilité général émis en janvier 2011

CONSIDÉRANT les explications reçues;

SUR PROPOSITION DE

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS d'autoriser le secrétaire-trésorier à effectuer le paiement des factures dues au 9 février 2011, ainsi qu'il suit :

FOURNISSEUR	DESCRIPTION	MONTANT	TOTAL
Ass. géomatique municipale	cotisation 2011 – Stéphane	113.93	113.93
Papeterie du Sagittaire	fournitures	30.14	30.14
Pitney Bowes	tarifs postaux	454.56	454.56
Toshiba	entretien photocopieur	946.65	946.65
Terre de chez Nous	abonnement 2011	62.44	62.44
Bélitec	rouleau de papier	217.83	217.83
MRC de l'Érable	ingénieur, plants, timbres	12,302.83	12,302.83
Imprimerie Bernier	cartes d'affaire, enveloppes	206.20	206.20
Entrepôt Produits de Bureau	cartouches laser	263.17	263.17
SOPFEU	cotisation 2011	165.32	165.32
SADC	suivi du plan – janvier 2011	1,538.34	1,538.34
Groupe Ultima	assurances – biens	4,169.25	43,868.00
	responsabilité civile	7,416.36	
	erreurs et omissions	4,087.5	
	automobile	14,700.00	
	bris de machine	381.50	
	resp. civile complémentaire pompiers	11,248.80 1,864.59	
InterMarché Gentilly	eau perrier	15.01	56.85
	lunch conseil	41.84	
Groupe CLR	entente 911	1,677.49	1,677.49
Consultants S.M. inc.	stationnement poste SQ	3,600.03	3,600.03
CLD Val St-François	formation – Monique	40.00	40.00
Richard Martel	coupe de bois	6,000.00	6,000.00
TOTAL			71,543.78 \$

ADOPTÉE

6.3 État du budget

Non disponible.

7. ADMINISTRATION

7.1 Correspondance

Aucun point de discussion.

7.2 Embauche du directeur général

7.2.1 Engagement de la firme

**RÉSOLUTION # 2011-02-16
embauche d'un directeur général
engagement d'une firme**

CONSIDÉRANT que la MRC de Bécancour doit procéder à l'embauche d'un directeur général ;

CONSIDÉRANT que la MRC a statué que ce nouveau directeur général aura également comme fonction d'assumer la direction générale du CLD ;

CONSIDÉRANT que la MRC a décidé de s'adjoindre les services d'une firme spécialisée dans le domaine ;

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
régionale de comté de Bécancour**

CONSIDÉRANT que mandat a été confié au comité des ressources humaines d'obtenir des offres de service et de faire recommandation au conseil des maires ;

CONSIDÉRANT les offres reçues, ainsi qu'il suit :

FIRME	PRIX DE BASE	TESTS PSYCHOMÉTRIQUES (3)	TOTAL
Yolande Pilon André Filion & Associés	10,635 \$	1,600 \$ ou 2,300 \$ par test	15,435 \$ ou 17,535
Francis Levasseur Concordia Cabinet- Conseil	6,400 \$	500 \$ par test	8,000 \$
André Bellemare Bourassa, Brodeur, Bellemare	12% du salaire accordé. On parle d'un minimum de 75,000 \$		9,000 \$

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de ressources humaines;

EN CONSÉQUENCE,
SUR PROPOSITION DE Monsieur Guy St-Pierre

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS que la firme Concordia Cabinet-Conseil soit mandatée pour effectuer le processus d'embauche (réception des candidatures, tri, tests, entrevues) d'un nouveau directeur général, au coût de base de 6,400 \$ plus 500 \$ / test psychométrique nécessaire plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

7.2.2 Profil du candidat

MM Francis Levasseur et Jean-Bernard Charrette (Concordia Cabine-Conseil) exposent les différents outils qui seront utilisés pour la sélection des candidats : offre de service, profil occupationnel, grille d'évaluation du curriculum vitae et grille d'entrevue. Ils donnent aussi des informations sur les tests psychométriques que des derniers candidats retenus devront « subir ».

7.2.3 Appel de candidatures – coûts prévus

MM Levasseur et Charrette exposent également les coûts relatifs à la publication de l'offre d'emploi soit au Nouvelliste (1,018.40 \$), Workopolis (100 \$), Courrier Sud et 2 autres hebdos (802.95 \$) et 3 autres sites sans frais (ADGMRCQ, Québec municipal, Emploi Québec).

RÉSOLUTION # 2011-02-17 embauche d'un directeur général coûts de publication

CONSIDÉRANT que la MRC procède à l'embauche d'un nouveau directeur général ;

CONSIDÉRANT que des coûts de publication sont à prévoir ;

SUR PROPOSITION DE Madame Ginette Deshaies

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS d'autoriser une dépense globale de l'ordre de 2,000 \$ (taxes applicables en sus).

ADOPTÉE

7.2.4 Etapes à venir

M. Francis Levasseur explique les étapes à venir soit : la réception des candidatures (jusqu'au 26 février), le tri de ces dernières, rencontre avec le comité pour déposer les candidatures retenues (début mars), processus d'entrevue, tests, entrevues finales, engagement (séance d'avril), entrée en fonction (début mai).

8. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

8.1 Demande à portée collective (article 59)

8.1.1 Volet I : bilan et suite

M. Michel Côté fait la rétrospective des étapes franchies et celles à venir dans le cadre de la demande à portée collective (article 59).

M. Mario Gagné demande pourquoi il est si long d'obtenir un permis de construction puisque la CPTAQ est déjà en accord avec la démarche. Mme Ginette Deshaies rappelle que les discussions tenues dans le cadre de cette demande à portée collective ne devaient pas être divulguées et que la CPTAQ n'a pas encore donné son accord.

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
régionale de comté de Bécancour**

M. Côté explique les étapes à suivre soit : l'obtention des intentions préliminaires (reçues le 21 janvier dernier), contreproposition de la MRC (le projet est déjà en rédaction et quelques « coquilles » ont été soulevées), envoi de la cartographie aux municipalités pour approbation (en élaboration). Il ajoute qu'il doit y avoir consensus entre la MRC, la CPTAQ, l'UPA et les municipalités. Ce sera exactement le même processus pour le volet II.

M. Fernand Croteau ajoute que les discussions auraient pu permettre une plus grande ouverture et que les municipalités se sentent contraintes d'accepter ce qui a été déposé.

Copie papier et électronique des intentions préliminaires (incluant les commentaires pour corriger les « coquilles ») seront transmises à tous les membres du conseil.

En ce qui a trait aux demandes déjà déposées et qui se situent dans les îlots déstructurés, M. Michel Côté mentionne que le demandeur peut poursuivre sa démarche et que le permis pourrait, selon les informations qu'il a obtenues, être émis dans un délai de 2 mois.

À compter de ce point, M. Mario Lyonnais assume la présidence de la séance.

8.1.2 Volet II : rencontre

M. Côté mentionne que la démarche pourrait être élargie à d'autres usages que le résidentiel. Toutefois, les dispositions actuelles de la loi ne permettent que le traitement des usages résidentiels. On pourrait également y inclure les modifications aux périmètres d'urbanisation. La démarche devrait nécessiter 3 ou 4 rencontres et débiter sous peu.

Une rencontre de travail est prévue pour le 16 mars 2011 à 19h30.

8.2 Modifications du schéma d'aménagement et de développement révisé

8.2.1 Premier projet de règlement : tourisme

**RÉSOLUTION # 2011-02-18
PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT
modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé relativement à
l'orientation numéro 11 portant sur le développement touristique**

CONSIDÉRANT QUE le schéma d'aménagement et de développement de la MRC est en vigueur depuis le 18 décembre 2007;

CONSIDÉRANT QUE le schéma d'aménagement contient des orientations et des objectifs relatifs à l'aménagement du territoire et au développement des activités sur ce territoire;

CONSIDÉRANT QUE les secteurs d'activités présents sur le territoire revêtent un caractère dynamique et sont en constante évolution;

CONSIDÉRANT QUE des modifications quant au contenu identifié au schéma d'aménagement et de développement relatif au développement touristique sont souhaitables afin de tenir compte du caractère dynamique des activités économiques du territoire;

CONSIDÉRANT QUE le secteur d'activités touristique est l'un des secteurs d'activité en pleine effervescence sur le territoire de la MRC;

CONSIDÉRANT QUE le schéma d'aménagement et de développement révisé reconnaît et soutient pleinement ce secteur d'activités;

CONSIDÉRANT QUE depuis l'entrée en vigueur du schéma d'aménagement et de développement révisé, ce secteur d'activité a connu une évolution notable nécessitant des ajustements au schéma d'aménagement et de développement révisé;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été donné par M. Jean-Louis Bélisle lors de la séance du Conseil des maires du 24 novembre 2010;

EN CONSÉQUENCE,
SUR PROPOSITION DE Monsieur Guy St-Pierre

IL EST RÉDOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS que le présent projet de règlement portant le titre **Projet de règlement modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé relativement à l'orientation numéro 11 portant sur le développement touristique**, soit adopté et qu'il soit statué et décrété ce qui suit :

Le projet de règlement est décrit au long au livre des règlements.

ADOPTÉ LE 9 FÉVRIER 2011.

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
régionale de comté de Bécancour**

Mario Lyonnais
Préfet suppléant

Line Villeneuve, b.a.a.
Secrétaire-trésorière adjointe

ADOPTÉE

8.2.2 Premier projet de règlement : zones de mouvement de sol

**RÉSOLUTION # 2011-02-19
PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT
modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé relativement à la
cartographie et au cadre normatif applicable aux zones de mouvement de sol**

CONSIDÉRANT QUE le schéma d'aménagement et de développement de la MRC est en vigueur depuis le 18 décembre 2007;

CONSIDÉRANT QUE le schéma d'aménagement et de développement révisé doit déterminer toute zone où l'occupation du sol est soumise à des contraintes particulières pour des raisons de sécurité publique et établir, dans son document complémentaire, des règles pour régir ou prohiber les usages, constructions ou ouvrages dans ces zones;

CONSIDÉRANT QUE certaines de ces zones sont soumises à des risques de glissements de terrain;

CONSIDÉRANT QUE le Service de la géotechnique et de la géologie du ministère des Transports a procédé à une nouvelle cartographie des zones de glissements de terrain sur le territoire e la Ville de Bécancour;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement a également établi un cadre normatif associé à ces zones;

EN CONSÉQUENCE
SUR PROPOSITION DE Monsieur Guy St-Pierre

IL EST RÉDOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS que le présent projet de règlement portant le titre **Projet de règlement modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé relativement à la cartographie et au cadre normatif applicable aux zones de mouvement de sol**, soit adopté et qu'il soit statué et décrété ce qui suit :

Le projet de règlement est décrit au long au livre des règlements.

ADOPTÉ LE 9 FÉVRIER 2011

Mario Lyonnais
Préfet suppléant

Line Villeneuve, b.a.a.
Secrétaire-trésorière adjointe

ADOPTÉE

8.3 Comité consultatif agricole : projet de règlement et avis de motion

AVIS DE MOTION

Mme Ginette Deshaies donne avis qu'un projet de règlement sera présenté, lors d'une prochaine séance, régler la formation du comité consultatif agricole.

8.4 Tourbière du Lac Rose : demande d'autorisation à la CPTAQ

**RÉSOLUTION # 2011-02-20
demande d'autorisation à la CPTAQ
implantation d'un sentier d'interprétation dans la tourbière du Lac Rose**

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Bécancour est gestionnaire des terres publiques du territoire de la MRC;

CONSIDÉRANT QUE la tourbière du Lac Rose est en grande partie située à l'intérieur des terres publiques localisées à Sainte-Marie-de-Blandford;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Bécancour souhaite implanter des sentiers d'interprétation afin de mettre en valeur la tourbière du Lac Rose;

CONSIDÉRANT QUE une autorisation de la Commission de protection du territoire agricole est nécessaire à l'implantation d'un tel sentier;

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
régionale de comté de Bécancour**

CONSIDÉRANT QUE toute demande d'autorisation doit être motivée en vertu des critères de l'article 62 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles;

CONSIDÉRANT QUE les sols des lots visés par la demande sont des sols de catégorie 0 (sols organiques);

CONSIDÉRANT QUE le potentiel agricole de ces lots et des lots avoisinants est nul;

CONSIDÉRANT QUE les sentiers d'interprétation projetés ne sont pas des immeubles protégés;

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment d'élevage le plus près est situé à 2,6 km du tracé projeté pour l'implantation des sentiers;

CONSIDÉRANT QUE l'implantation de tels sentiers n'auraient pas pour effet d'affecter l'homogénéité de la communauté agricole;

CONSIDÉRANT QUE l'implantation de tels sentiers n'auraient pas pour effet de morceler les lots;

CONSIDÉRANT QUE l'implantation de tels sentiers auraient pour effet de contribuer à l'amélioration du cadre de vie des résidents de la MRC;

EN CONSÉQUENCE,
SUR PROPOSITION DE Monsieur Jean-Louis Belisle

IL EST RÉDOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS que la MRC dépose auprès de la Commission de protection du territoire agricole une demande d'autorisation visant l'implantation de sentiers d'interprétation dans la tourbière du Lac Rose.

ADOPTÉE

**RÉSOLUTION # 2011-02-21
certificat de conformité**

implantation d'un sentier d'interprétation dans la tourbière du Lac Rose

CONSIDÉRANT QUE le schéma d'aménagement et de développement de la MRC est en vigueur depuis le 18 décembre 2007;

CONSIDÉRANT QUE conformément à l'article 65 de la *loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*, la demande doit être conforme schéma d'aménagement et de développement de la MRC ;

CONSIDÉRANT QUE le schéma d'aménagement détermine les grandes affectations du territoire;

CONSIDÉRANT QUE chacune de grandes affectations du territoire autorise certains groupes et classes d'usages;

CONSIDÉRANT QUE le projet de sentiers d'interprétation est situé à l'intérieur de la grande affectation « Conservation »;

CONSIDÉRANT QUE les usages de récréation extensive sont autorisés à l'intérieur de cette grande affectation;

EN CONSÉQUENCE,
SUR PROPOSITION DE Monsieur Claude Beaudoin

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS que le projet d'implantation de sentiers écologiques dans la tourbière du Lac Rose est conforme aux objectifs du schéma et aux dispositions de son document complémentaire.

ADOPTÉE

9. GÉNÉRAL

9.1 Nominations à la Commission et comités

**RÉSOLUTION # 2011-02-22
nominations aux différents comités**

CONSIDÉRANT que la MRC doit nommer, normalement en janvier de chaque année, les élus ou personnes qui font partie des différents comités de la MRC ou qui représentent la MRC à des organismes externes;

SUR PROPOSITION DE Monsieur Jean-Louis Belisle

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
régionale de comté de Bécancour**

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS que les personnes ci-dessous mentionnées soient nommées aux différents comités, ainsi qu'il suit :

COMITÉS	PERSONNES NOMMÉES	REPRÉSENTANT DE
Bureau des Délégués (cours d'eau)	Maurice Richard Mario Lyonnais Claude Beaudoin SUBSTITUTS Fernand Croteau Jean-Louis Belisle Normand Gagnon	MRC
Structure organisationnelle	Maurice Richard Mario Lyonnais Ginette Deshaies Guy St-Pierre Jean-Guy Paré	MRC
Commission d'aménagement	Jean-Louis Belisle Maurice Richard Mario Lyonnais Claude Beaudoin Ginette Deshaies Guy St-Pierre Jean-Guy Beaudet Jean-Guy Paré	MRC
Comité aviseur (plan territorial)	Commission d'aménagement Mario Gagné Louis Bergeron France Fradette Diane Daviault Steve Brunelle Martine Pépin	MRC Ville Bécancour Com. consult. agric. CR dév. social CLD SADC CCIB
Sécurité publique	Maurice Richard Mario Lyonnais Ginette Deshaies Fernand Croteau Maurice Grimard	MRC
Matières résiduelles	Maurice Richard Ginette Deshaies Christian Baril	MRC
Ressources humaines	Maurice Richard Ginette Deshaies Mario Lyonnais Guy St-Pierre	MRC
Couverture de risques	Maurice Richard Mario Lyonnais Normand Lamy Robert Bernier	MRC MRC Pompiers Pompiers
Culture	Maurice Richard Maurice Grimard Caroline Pépin Raymond Croteau	MRC MRC Métiers d'art Arts visuels
Multirressources	Maurice Richard Mario Lyonnais Ginette Deshaies Christian Dubois Claude Boissonneault Laurent Paré	MRC MRC MRC Carrefour Tourisme FQ Chasseurs, Pêch. Carrefour agro-forêt

ORGANISMES	PERSONNES NOMMÉES
Agence forestière des Bois-Francis	Mario Lyonnais
Moulin Michel	Mario Gagné
Rivière Gentilly	Guy Richard
GROBEC	Guy St-Pierre
CLD de la MRC de Bécancour	Jean-Guy Paré Normand Gagnon Guy St-Pierre Ginette Deshaies Mario Gagné
Radio communautaire CKBN	Mario Gagné
Mise en valeur de la route 132	Maurice Richard Jean-Louis Belisle
Aire faunique communautaire	Mario Gagné
SADC	Claude Beaudoin

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
régionale de comté de Bécancour**

ORGANISMES	PERSONNES NOMMÉES
SOLIDE	Maurice Richard Normand Gagnon
URLS Centre-du-Québec	Jean-Louis Belisle
ZIP Les Deux Rives	Fernand Croteau Simon Poulin-Levesque
Table régionale VTT	Mario Lyonnais
Table santé publique	Mario Gagné
Carrefour (CLD) économie sociale	Lucie Allard (CPE)
Carrefour (CLD) agro et forêt	Jean-Côme Morissette (producteurs agricoles)
Carrefour (CLD) tourisme, culture, loisirs	Carole Bellerose (centre biodiversité)
Carrefour (CLD) industries, commerces	Michelle Tousignant
Ressources naturelles et territoire	Mario Lyonnais Mario Gagné
CR développement social	Yan Heinrich
Développement gazier	Normand Gagnon
Table de consultation – Plan de gestion forestière	Mario Gagné Michel Côté
FIER Soutien	Jean-Guy Paré

ADOPTÉE

9.2 Invitations / colloques

9.3 Demandes d'appui / aide financière

9.3.1 Centre de la Biodiversité

**RÉSOLUTION # 2011-02-23
appui au Centre de la Biodiversité du Québec
levée du moratoire visant le financement des musées et centres d'interprétation**

CONSIDÉRANT que le Centre de la Biodiversité du Québec est en opération depuis 1997 ;

CONSIDÉRANT que le Centre de la Biodiversité du Québec est, depuis l'année 2000, une institution muséale reconnue mais non soutenue financièrement par le Ministère de la Culture, des communications et de la Condition féminine du Québec (MCCCF) ;

CONSIDÉRANT que le Ministre a décrété un moratoire visant le financement des nouveaux musées et centres d'interprétation ;

CONSIDÉRANT que cette décision impose une grande précarité dans le fonctionnement du Centre bien qu'il affiche des taux de performance importants ;

CONSIDÉRANT les investissements importants, plus de 1,5M \$, effectués en 2009 ;

CONSIDÉRANT que le Centre reçoit plus de 17,000 visiteurs chaque année ;

CONSIDÉRANT que le Centre a reçu, en 2009, le prix Médiat-Muse pour son apport dans le monde culturel dans les régions Mauricie et Centre-du-Québec ;

CONSIDÉRANT que le Centre a reçu, en 2010, le prix régional Gal'Art dans la catégorie «Développement culturel» ;

EN CONSÉQUENCE,
SUR PROPOSITION DE Monsieur Mario Gagné

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS que la MRC de Bécancour appuie le Centre de la Biodiversité du Québec dans ses démarches à l'effet de demander au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec de lever le moratoire visant le financement des nouveaux musées et centres d'interprétation.

ADOPTÉE

9.3.2 ARDECQ

L'association régionale de Développement économique du Centre-du-Québec demande une contribution financière de 500 \$ pour l'organisation du volet régional de la 13^e édition du Concours québécois en entrepreneuriat. La MRC de Bécancour sera l'hôte de la soirée de remise des prix le 28 avril prochain à l'Auberge Godefroy.

**RÉSOLUTION # 2011-02-24
concours québécois en entrepreneuriat
participation financière**

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
régionale de comté de Bécancour**

CONSIDÉRANT la tenue, le 28 avril prochain à l'Auberge Godefroy, de la 13^e édition du Concours québécois en entrepreneuriat ;

CONSIDÉRANT la demande de contribution financière de 500 \$ adressée par l'ARDECQ (association régionale de développement économique du Centre-du-Québec) pour la tenue de l'événement ;

CONSIDÉRANT le certificat de disponibilité émis par le secrétaire-trésorier en regard du poste « autres contribution » de la section « développement régional » ;

EN CONSÉQUENCE,
SUR PROPOSITION DE Madame Ginette Deshaies

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS que la MRC de Bécancour participe financièrement à l'événement pour un montant de 500 \$.

ADOPTÉE

9.3.3 URLSQ – prix Dollard-Morin 2011

**RÉSOLUTION 2011-02-25
prix Dollard-Morin
participation financière**

CONSIDÉRANT la tenue, le 2 juin prochain au centre communautaire de Ste-Clothilde de Horton, du souper reconnaissance du Prix en bénévolat en loisir et en sport Dollard-Morin ;

CONSIDÉRANT la demande de contribution financière de 500 \$ adressée par l'URLSCQ (unité régionale de loisir et de sport du Centre-du-Québec) pour la tenue de l'événement ;

CONSIDÉRANT que ce montant sera remis en totalité à un organisme du territoire ;

CONSIDÉRANT le certificat de disponibilité émis par le secrétaire-trésorier en regard du poste « autres contribution » de la section « développement régional » ;

EN CONSÉQUENCE,
SUR PROPOSITION DE Monsieur Jean-Guy Beaudet

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS que la MRC de Bécancour participe financièrement à l'événement pour un montant de 500 \$.

ADOPTÉE

10. AFFAIRES NOUVELLES

10.1 Cérémonie des Oscars

Mme Line Villeneuve invite officiellement tous les membres du conseil à prendre part à la Cérémonie des Oscars qui sera diffusée en direct sur écrans géants à la salle Yvon-Guimond (Gentilly – 18h30). Cette activité est mise sur pied pour rendre hommage à Denis Villeneuve, nommé pour son film *Incendies* dans la catégorie « meilleur film en langue étrangère ». L'activité est gratuite et on y présentera aussi des extraits des autres films de Denis. Elle ajoute que Ville de Bécancour participe financièrement (1,500 \$) ainsi que la Caisse populaire de Gentilly (1,000 \$). Bien que la salle aura des airs de gala, aucun code vestimentaire n'est exigé pour permettre au plus grand nombre de personnes d'y prendre part.

10.2 Jeudis en chanson

On rappelle que les municipalités ont jusqu'au 10 mars prochain pour déposer leur candidature. Un tirage au sort sera fait parmi les résolutions reçues. Les municipalités choisies devront déboursier 125 \$.

10.3 Calendrier 2012

M. Jean-Louis Belisle mentionne que le thème du calendrier 2012 est « l'artiste et son œuvre ». Les fiches d'inscription ont été transmises aux directeurs généraux.

10.4 La Nouvelle (Daveluyville)

M. Claude Beaudoin demande s'il est possible de publier de l'information dans ce mensuel. C'est à chaque municipalité intéressée à faire une demande pour savoir s'il y aura des frais.

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question de l'assistance.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
régionale de comté de Bécancour

12. LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION # 2011-02-26
levée ou ajournement de la séance

SUR PROPOSITION DE Monsieur Guy Richard

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS que la présente séance soit
levée (21h00).

ADOPTÉE

Maurice Richard
Préfet

Line Villeneuve, b.a.a.
Secrétaire-trésorière adjointe

Mario Lyonnais
Préfet suppléant

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
régionale de comté de Bécancour**